

JACQUES HARDOUIN-MANSART DE SAGONNE À LISBONNE. UN PROJET STRATÉGIQUE DE PALAIS ROYAL POUR LA DIPLOMATIE FRANÇAISE (1755-1756)

Le projet de palais royal envisagé en 1756 par Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne (1711-1778) à Lisbonne s'inscrit dans un contexte bien particulier de la diplomatie française et de la vie de l'architecte du roi Louis XV.

En cette période de montée des tensions entre la France et la Grande-Bretagne, qui devait déboucher sur la guerre de Sept-Ans (1756-1763), Mansart de Sagonne profita du tremblement de terre survenu à la Toussaint 1755 pour proposer ses services à la couronne portugaise, y voyant là une opportunité pour le développement de sa carrière à l'étranger autant que le moyen de faire preuve d'humanisme dans la Lisbonne éclairée du marquis de Pombal, le puissant ministre de Joseph I^{er}.

L'architecte du roi était alors au croisement de sa carrière: il venait d'achever les importants chantiers de l'église royale Saint-Louis de Versailles (1742-1754) et du domaine d'Asnières-sur-Seine (1750-1755)². Le style rocaille qui fit le succès de son architecture et qui lui assura une grande notoriété à Paris et Versailles, ainsi qu'en province, n'était plus guère de mise. Ses commanditaires se tournaient désormais vers la jeune génération et les tenants du nouveau style classique, louis-quatorzien ou grec, courant qui n'entraînait nullement dans son approche de l'architecture telle qu'il l'avait héritée de son aïeul Jules Hardouin-Mansart, fondateur du style rocaille à travers l'agence des Bâtiments du roi³. Sa réputation à la cour était alors mise à mal et l'architecte éprouvait le besoin de se renouveler hors de France. Le séjour lisboète fut donc pour lui une aubaine, le rococo y demeurant toujours apprécié de surcroît⁴.

1. Cf. França, 1965. Mansart de Sagonne et Pombal étaient tous deux francs-maçons.

2. Cf. Cachau, 2004, 2009 et 2016.

3. Cf. Cachau 2004. En 1754, le marquis de Voyer, ami de Mansart de Sagonne, s'était tourné vers le jeune Charles De Wailly. Idem pour le comte de Saint-Florentin, évoqué plus bas, avec Jean-François Chalgrin.

4. Voir plus bas l'analyse architecturale.

Si malheureusement le projet de Mansart de Sagonne – qui signait alors «Mansart de Lévy»⁵ – demeure inconnu, il soulève néanmoins la question, souvent sous-estimée, des rapports artistiques entre la France et le Portugal sous le prisme de la diplomatie au milieu du XVIII^e siècle.

Quoiqu'amplement connu des historiens, tant français que portugais ou étrangers, le sujet du palais royal de notre Mansart demeura traité jusqu'ici de manière succincte et anecdotique⁶. Comme on l'observera, Louis XV et son gouvernement y accordèrent, bien au contraire, toute l'importance qu'il mérite en cette période de tensions en Europe, faisant de ses architectes de véritables agents de la diplomatie royale.

Rappelons qu'au même moment (1755), le projet définitif de la place Louis XV de Paris venait d'être arrêté, conçu comme un instrument de propagande, tant intérieur qu'extérieur. La prétention démesurée du dernier des Mansart à l'égard de la cour de Lisbonne faillit faire tout capoter.

MANSART DE SAGONNE ET LE TREMBLEMENT DE TERRE DE 1755. CONTEXTE ET RAISON DU PROJET DE PALAIS ROYAL

Le 1^{er} novembre 1755, jour de la Toussaint, un affreux tremblement de terre affecta Lisbonne, suivi d'un tsunami et d'un incendie de six jours, attisé par des vents violents et des pillages qui rendirent l'événement plus effroyable encore. Les trois-quarts de la ville se trouvèrent ainsi détruits, la ville basse (Baixa) ayant été la plus touchée. On dénombra quelques 10 000 morts au total⁷. On assurait alors que le tremblement fut ressenti jusqu'à Madrid et Bordeaux⁸. La nouvelle de la catastrophe ne gagna la France qu'au milieu du mois et il fallut attendre début

5. De 1752 à 1770, l'architecte prit le nom de Mansart de Lévy suite à l'acquisition de l'ancien marquisat de Lury-Lévis (Allier) en 1752, propriété du marquis de Castries, futur ministre de Louis XVI (cf. Cachau, 2004, t. I, p. 807-861). Il est souvent dénommé sous ce nom par divers historiens sur le sujet qui nous concerne.

6. Ce projet fut abordé par Cordeiro de Sousa, França, Francastel, Réau, Gallet et d'autres biographes de Mansart de Sagonne. Nous l'avons traité en partie dans notre thèse: cf. Cachau, 2004, t. I, p. 945-946 et t. II, p. 1290-1294.

7. Cf. França, 1965, p. 51-66. Le marquis René-Louis d'Argenson avance dans son journal le nombre de 11 000 morts. Le nombre de victimes a été amplement revu depuis puisqu'il est estimé aujourd'hui à 60 000 morts environ sur une population de 275 000 habitants. Les sismologues ne parlent d'ailleurs plus de «tremblement de terre» comme alors, mais bien de «séisme», évalué à une magnitude de 8,5-9, ce qui est considérable.

8. Cf. Luynes, t. XIV, p. 307-310, 334-336. On sait aujourd'hui qu'il fut ressenti jusqu'en Finlande.

décembre pour que la cour de Versailles reçoive des nouvelles de l'ambassadeur de France, le comte de Baschi⁹.

Partout en Europe, l'annonce causa une émotion considérable. Jamais capitale de cette importance n'avait été affectée par un tel événement. L'effroi général fut renforcé par des nouvelles catastrophiques relatant les horreurs qui se produisaient là-bas¹⁰.

Profondément touché par l'ampleur de la catastrophe, Jacques Har douin-Mansart de Sagonne décida à la mi-janvier 1756, en humaniste et en homme éclairé de son temps, de proposer ses services à la cour du Portugal. Le 20 du mois, il sollicita du marquis de Marigny, directeur des Bâtiments du roi, un entretien particulier de «cinq à six minutes» pour «une affaire de conséquence qui requér[ait] célérité»¹¹. Par lettre

9. Les nouvelles de l'ambassadeur sont datées du 13 novembre 1755 mais elles ne parvinrent à Versailles que le 2 décembre. Cf. Rathery, t. IX, 1867, p. 131 (20 novembre 1755) et p. 141 (2 décembre 1755). Issu d'une famille italienne établie en France depuis le XV^e siècle, François de Baschi, comte de Saint-Estève, fut ambassadeur de France à Lisbonne de janvier 1753 à septembre 1756. Le 6 avril 1740, il avait épousé Charlotte-Victoire Le Normant, fille d'Hervé-Guillaume Le Normant et d'Elisabeth Francine, sœur de Charles-Guillaume Le Normant d'Étiolles, époux de Mme de Pompadour, et non nièce de celui-ci comme l'indique faussement Chaix d'Est-Ange (t. II, p. 4). Il était ainsi devenu le beau-frère par alliance de la maîtresse du roi. La proximité de la comtesse de Baschi avec Madame de Pompadour et sa famille s'observe jusque dans la position de son logement à Versailles, situé au 1^{er} étage de la Surintendance des Bâtiments du roi. Elle logeait ainsi aux côtés du marquis de Marigny, de M. de Tournehem, oncle de la marquise et prédécesseur de son frère à la tête des Bâtiments du roi, et d'Alexandrine, fille de la marquise (cf. Frank, 1987, p. 19 et 37). Ceci mérite d'être souligné pour le projet de palais royal qui nous concerne.

La carrière diplomatique du comte de Baschi débuta en 1748 en tant que ministre plénipotentiaire près l'électeur de Bavière. Elle s'achèva comme ambassadeur à Venise de 1760 à 1765. À Lisbonne, Baschi fut revêtu par Louis XV d'une mission de la plus haute importance: obtenir par tous les moyens – persuasion ou intimidation – la neutralité du Portugal, allié traditionnel de la Grande-Bretagne, particulièrement lors de la montée des tensions en 1755-1756. Il dut aussi veiller à l'union des filles de Joseph I^{er} et obtenir la signature d'un traité de commerce dont les négociations traînaient depuis 1739 du fait de l'opposition de la Couronne britannique, laquelle s'était emparée des trois-quarts du marché portugais depuis 1703 (cf. note 97).

Le départ de Baschi de l'ambassade de Lisbonne, en septembre 1756, fut motivé à la fois par la froideur particulière de la cour envers la France depuis son entrée en guerre contre la Grande-Bretagne en mai, ainsi que par l'extrême difficulté d'accomplir sa mission dans une capitale détruite. La France attendra 1759 pour renvoyer un ambassadeur au Portugal (Paris, Archives des Affaires étrangères, Portugal, n.°s 87-88, correspondance diplomatique du comte de Baschi). Cf. également Moufle d'Angerville, 1781, p. 12 ; Mme du Hausset, 1824, p. 59 ; Créquy, 1835, p. 209 ; Chaix d'Est-Ange, 1886, p. 307-317; Cottin – Grouchy, t. I, 1906, p. 72-73, 156, 167, 331, 357 et 387.

10. Sur les réactions causées par la catastrophe, cf. notamment França, 1965, p. 51-52 et 57. En France, Voltaire rédigea en 1756 son *Poème sur le désastre de Lisbonne ou examen de cet axiome: tout est bien* qui se voulait une réponse ironique à la philosophie optimiste de Leibnitz, Pope et Wolf sur la Providence. Il sera suivi en 1759 par le *Candide* et son célèbre épisode de l'autodafé. Kant, Goethe, Humboldt et bien d'autres rédigèrent à leur tour leurs réflexions sur le sujet et la condition de l'homme.

11. Paris, Archives Nationales, O¹ 1908², n.° 9.



Fig. 1 : Portrait du marquis de Pombal avec la croix de l'ordre du Christ, anonyme, milieu XVIIIe, Lisbonne, Museu da Cidade.

du 26 du mois, le ministre plénipotentiaire de S.M. Très Fidèle Joseph I^{er}, José Galvao de Lacerda¹² fit part à Sebastião José de Carvalho e Melo, marquis de Pombal (fig. 1)¹³, alors secrétaire d'État aux Affaires étrangères et à la Guerre, qu'un «Monsieur Mansard un des principaux architectes de S.M. et petit-fils du fameux M. Mansard, l'architecte de Louis XIV, était venu le trouver la semaine passée pour lui annoncer qu'il était envoyé par le comte de Baschi, lequel avait estimé qu'un bon architecte serait nécessaire à la cour de Portugal tant pour le bien public que pour se mettre au service du roi et qu'il faisait confiance à Son Excellence

12. La personnalité de ce diplomate portugais demeura assez obscure jusqu'à la confirmation de son identité, dernièrement, dans un bail accordé, le 19 juin 1756, par Anne-Charles de Montmorency-Luxembourg, marquis de Royan, de son hôtel, rue de Varenne à Paris, pour deux ans et trois mois, moyennant 6000 livres (Archives Nationales, Minutier Central, I, 478). Il est dit «chevalier des ordres de sa majesté très fidèle et son ministre auprès de sa majesté très chrétienne», domicilié alors rue du Faubourg Saint-Honoré. *L'Almanach royal* le mentionne sous le nom de «M. de la Cerda le fils, Ministre du Roy de Portugal», domicilié rue de Richelieu, près de la rue des Boucheries. Son père fut probablement Gonçalo Manuel Galvao de Lacerda, né à Lisbonne (s.d.), chevalier de l'ordre du Christ, membre du conseil ultramarin, ainsi que de l'Académie royale d'histoire, envoyé extraordinaire à la cour de France dans les années 1740. José, le fils, fut remplacé en 1756 par Antonio de Saldanha (cf. *Dicionario de historia de Portugal*, t. 3, Lisbonne, 1963, p. 158). La correspondance à propos de Mansart de Sagonne fut révélée par Cordeiro de Sousa, 1953, p. 143-144.

13. Sebastião José de Carvalho e Melo, marquis de Pombal, comte d'Oeira (1699-1782). Issu d'une famille de petite noblesse provinciale, il devint, dès l'avènement de Joseph I^{er} en 1750, l'homme fort de la monarchie portugaise. Nommé ministre et secrétaire d'État aux Affaires étrangères et à la Guerre, le 2 août 1750, il obtint le 5 mai 1756 le secrétariat d'État à l'Intérieur, abandonnant de ce fait, dès le lendemain, les Affaires étrangères à Dom Luis da Cunha Manuel. Profitant du tempérament falot du monarque, Pombal entendit lutter contre le déclin du pays par tous les moyens. Réaliste, pragmatique et expéditif, imprégné du libéralisme et de la philosophie des Lumières, convaincu de la vocation mercantiliste du pays, il sera, jusqu'à sa chute en 1777, le promoteur du redressement national. Incarnation même au Portugal du despote éclairé au point que l'on a parlé à son sujet de «terrorisme pombalin», il fut considéré par la France, dès 1752, comme le principal ministre du royaume, «ayant obtenu par ses talents la confiance de son maître» (cf. Chaix d'Est-Ange, 1886, p. 313; instructions du roi au comte de Baschi du 21 mai 1752). Confiance que plus personne ne partagera dès lors avec lui. Il fut aussi l'artisan acharné de la reconstruction de Lisbonne, laquelle lui rendra hommage au XIX^e siècle en donnant son nom à l'une des places principales de la ville. On résume généralement Pombal comme un condensé de Walpole, de Colbert et de Choiseul.

pour recommander Mansart en tant que directeur des bâtiments que S.M. faisait alors rebâtir»¹⁴.

DÉMARCHES ET NÉGOCIATIONS POUR LE DÉPART À LISBONNE (JANVIER-FÉVRIER 1756)

Mansart de Sagonne lui remit également une missive d'Antoine-Louis Rouillé¹⁵, ministre des Affaires étrangères, au comte de Baschi afin d'indiquer au roi Joseph I^{er} que ses ordres étaient attendus pour employer Mansart à son service et l'autoriser à partir.

De son côté, l'architecte avait obtenu la permission du roi de France à laquelle fut jointe celle de se faire accompagner du nombre d'ouvriers nécessaires et de diriger ceux qui seraient à employer sur place. Le ministre portugais à Paris objecta toutefois à Mansart de Sagonne que le voyage serait pour lui difficile¹⁶. L'architecte lui répondit que son intention était d'aller par voie terrestre dans sa propre voiture, quand les ouvriers voyageraient naturellement par la mer. Il lui faudrait, bien entendu, au regard de la conjoncture¹⁷, un passeport qui indiquerait clairement qu'il se rendait au service de S.M. Très Fidèle afin d'éviter de se faire capturer par les Anglais.

Devant tant d'insistance à se mettre au service du roi du Portugal, Galvao de Lacerda ne put donner d'ordre particulier, attendant les instructions du marquis de Pombal, notamment en matière de règlementation du voyage des ouvriers¹⁸.

Ce même 26 janvier 1756, peut-être en accord avec le ministre plénipotentiaire (?), Mansart de Sagonne informa Marigny de ses démarches¹⁹. Conformément à ses consignes lors de leur entrevue du 20 janvier, il

14. Lisbonne, Arquivo Nacional Torre do Tombo, Min. Aff. Etr., Leg. Port. Paris, maço III, caixa 5, n.º 213: lettre de Galvao de Lacerda à Pombal du 26 janvier 1756.

15. Antoine-Louis Rouillé (1689-1761), comte de Jouy, fut ministre et secrétaire d'État aux Affaires étrangères de 1754 à 1757, après avoir été successivement conseiller au parlement (1711), intendant du commerce (1725), conseiller d'État (1744), commissaire du roi à la Compagnie des Indes (1745) et secrétaire d'État à la marine (1749-1754). Il fut le grand protagoniste de l'envoi de Mansart de Sagonne à Lisbonne.

16. Cf. note 14.

17. Nous sommes alors au comble de la tension diplomatique entre la France et la Grande-Bretagne. La guerre de Sept-Ans éclatera en mai. Le conflit était latent depuis deux ans dans les colonies des Indes et d'Amérique du Nord.

18. Cf. note 14.

19. Paris, Archives Nationales, O¹ 1908², n.º 42: Lettre de Mansart de Sagonne à Marigny du 26 janvier 1756.

s'était rendu auprès du «ministre de Sa Majesté Très fidèle», accompagné d'un ami commun, «envoyé et ministre d'une autre cour»²⁰.

Selon Mansart de Sagonne, Galvao de Lacerda l'avait assuré que «tout était presque conclu là-bas» à son égard et que le comte de Baschi avait été «l'arbutant (sic) – l'arc-boutant – de tout, ainsy qu'un grand seigneur portugais avec lequel [il avait été] beaucoup reçu En France chez mad^e La marquise D'orsay» (sic)²¹. Il n'était plus question pour lui que d'être proposé par le roi de France. Il assurait, en outre, savoir que les Anglais – alliés naturels de la couronne portugaise – offraient un architecte mais que «la France aura[it] toujours la préférence Et le dessus sur cette nation» (sic)²²!

L'architecte du roi fit également part de ses démarches à son éminent et puissant protecteur, le comte de Saint-Florentin, ministre de la Maison du roi, afin d'accélérer la procédure, lui déclarant prêter «l'oreille à tout» ce qui se disait sur le sujet. Il entendait rendre compte de l'affaire à Marigny en fin de semaine ou au retour de celui-ci à Paris²³.

Force est de constater qu'après ce courrier, les opérations s'accéléraient: la décision d'envoyer le dernier Mansart à Lisbonne fut prise en moins de cinq jours. Le 28 janvier, Marigny informa le roi du souhait de l'architecte de passer dans la capitale portugaise «pour offrir ses lumières et ses talents dans les circonstances malheureuses où cette ville est réduite» et requit l'autorisation de départ en conséquence²⁴.

Le 31 du mois, Marigny informa Mansart de Sagonne que Louis XV lui accordait sa permission de voyager, souhaitant qu'il retirât de ce séjour «tout l'avantage que vous en attendez pour vos interrests et pour votre gloire»²⁵. La permission fut délivrée officiellement deux jours plus tard,

20. Il s'agit probablement de Wernicke, ministre plénipotentiaire des ducs de Deux-Ponts et de Wurtemberg à Paris, attaché à l'ambassade de l'Électeur palatin. Il demeura en poste dans la capitale de 1746 à 1756. Mansart de Sagonne fut en lien avec lui pour le chantier du château de Jägersburg (1755-1756). D'après l'*Almanach royal*, il résidait rue du Cherche-Midi, près de la rue du Regard. En 1739-1740, Mansart de Sagonne bâtit l'hôtel de Marsilly dans cette rue (cf. Cachau, 2004, t. II, p.1308-1313). Enfin, on a vu qu'avant son ambassade à Lisbonne, le comte de Baschi fut ministre plénipotentiaire auprès de l'Électeur de Bavière, allié de celui du Palatinat, de 1748 à 1751 (cf. note 9).

21. L'identité de ces personnes n'est pas connue. Signalons toutefois que Mansart de Sagonne avait parmi ses créanciers un négociant à Lisbonne. Il est possible qu'il ait connu ce seigneur portugais lors du chantier de la maison Buzelard, rue de Charonne, en 1737, maison qui se trouvait sur le même versant que l'hôtel de Mortagne, siège de la mission diplomatique portugaise. Bâti de 1676 à 1678, cet hôtel était, rappelons-le, l'œuvre d'un ancêtre de Mansart de Sagonne, son grand-oncle Pierre Delisle-Mansart (1641-1710).

22. Cf. note 19.

23. Ibid.

24. Paris, Archives Nationales, O¹ 1073, n.° 77: Lettre de Marigny à Louis XV du 23 janvier 1756.

25. Id., O¹ 1908², n.° 23: Lettre de Marigny à l'architecte du 31 janvier 1756.

soit le 3 février 1756, et enregistrée le lendemain puis expédiée le jour même par le directeur des Bâtiments²⁶.

DÉFENSE DES DROITS DE PRÉSENCE DES ARCHITECTES DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHITECTURE

Mansart de Sagonne profita de cette période favorable et de la confiance de Marigny pour lui remettre un mémoire circonstancié dans lequel il entendait défendre, à l'instar de ce qui existait dans les autres académies royales, les droits de présence des architectes qui se trouvaient contraints de s'absenter pour le service du roi à l'extérieur du royaume. Pour la défense de son propos, il argua de son expérience dans le chantier de l'église Saint-Louis de Versailles en vertu duquel la direction des Bâtiments l'avait contraint à s'absenter longuement de l'académie, ainsi que de son envoi au Portugal «de la part du roy»²⁷.

L'architecte sollicita donc que ses jetons de présence fussent remis au secrétaire perpétuel de l'Académie royale d'architecture, Charles-Etienne-Louis Camus, lequel les lui restituerait à son retour²⁸.

Toujours plein d'assurance, Mansart de Sagonne ne manqua pas d'évoquer non plus son accession à la 1^{ère} classe de l'institution, «osant se flatter d'avoir mérité cette place par les travaux (sic) de l'exécution desquels, j'ai eu l'honneur d'être chargé, et par la grande quantité de projets qu'il a faits, et présentés en différentes occasions, Et dont sur le tout j'ai croit s'être acquitté avec honneur, Et distinction (...)»²⁹. Hélas, les choses devaient se gêner...

RUMEURS DE COUR SUR JACQUES HARDOUIN-MANSART DE SAGONNE

En effet, le 16 février 1756, Galvao de Lacerda fit part à Pombal d'échos qu'il avait ouïs ces derniers temps sur la réputation et la probité de l'architecte

26. Paris, Archives Nationales, O¹ 1092, n.° 143: «Permission accordée au S. Mansard architecte du Roi pour aller en Portugal» du 3 février 1756. Cf. également O¹ 1084, fol. 18 ; O¹ 1104, fol. 26-27: Lettre de Marigny à Mansart de Sagonne du 3 février 1756 ; Nouvelles Archives des Affaires Etrangères, année 1878, Paris, 1878, p. 30-31.

27. Id., O¹ 1908², n.° 13: Mémoire sans date.

28. Ibid.

29. Son accession à la 1^{ère} classe ne se fera qu'en mars 1758 (cf. Cachau, 2004, t. I, p. 260-262).

du roi³⁰. Cette lettre suivait celle qu'il avait adressée le 26 janvier. Le ministre déclarait avoir été informé par le marquis de Verneuil³¹, introducteur des ambassadeurs à la cour de France, que Mansart de Sagonne se répandait partout à la cour de son départ prochain pour Lisbonne, qu'on l'avait prié de venir mais qu'il n'attendait plus pour partir que le roi de Portugal le fit premier commandeur de l'Ordre du Christ³², ou d'être récompensé comme le souverain le jugerait à propos³³.

30. Lisbonne, Arquivo Nacional Torre do Tombo, Min. Aff. Etr., Leg. Port. Paris, maço III, caixa 5, n.º 222: Lettre de Galvao de Lacerda à Pombal du 16 février 1756.

31. Eusèbe-Félix de Chaspoux (1720-1791), marquis de Verneuil, comte de Loches, vicomte de Betz, fut nommé introducteur des ambassadeurs à la cour de Versailles, le 12 mai 1743, à la suite de son père Eusèbe-Jacques, démissionnaire (Archives Nationales, O¹ 87, n.º 219). Il se démit à son tour de sa charge, le 30 janvier 1756, soit la veille de l'octroi du passeport de Mansart de Sagonne par Marigny (cf. note 25). Il avait obtenu, le 23 du mois, la charge de premier échanson de France (Archives Nationales, O¹ 100, n.º 2). Ange-Laurent La Live de Jully lui succéda dans la charge d'introducteur. Depuis 1747, Chaspoux de Verneuil était secrétaire de la chambre et du cabinet du roi. En mai 1743, il avait épousé Anne-Adélaïde de Harville qui décéda à Paris, le 19 juillet 1761, âgée de 35 ans et dont il eut cinq filles. Ses mémoires d'introducteur des ambassadeurs sont conservées à la BNF mais s'arrêtent malheureusement à l'année 1755 (BNF, Manuscrits, Nouvelles Acquisitions françaises 1115).

Originnaire de Bretagne, la famille Chaspoux était établie depuis le XV^e siècle en Touraine dont elle était devenue l'une des plus importantes de la province. Peut-être par méfiance à l'égard de notre Mansart (?), Eusèbe-Félix fit travailler son frère aîné Jean Mansart de Jouy (1705-1783) au château neuf de Verneuil-sur-Indre en 1749-1756. On comprend mieux dès lors pourquoi, dégagé de ses responsabilités d'introducteur des ambassadeurs, il se répandit ainsi auprès du ministre portugais.

32. Ordre de chevalerie créé au Portugal par bulle papale de Jean XXII du 14 mars 1319 à la requête du roi Denis I^{er}, il faisait suite à la suppression de l'ordre des Templiers par Clément V en 1312. D'abord établi à Castro Marim en 1321, l'ordre se vit transférer définitivement à Tomar en 1334. Ordre exclusivement portugais, sa croix se voulait une variante de celle des Templiers dont il se disait l'héritier. Présentée dans un premier temps sous forme de croix grecque comme l'atteste la tour de Bélem à Lisbonne, elle évolua ensuite sous forme de croix latine (fig. 1).

Mansart de Sagonne avait requis cet ordre pour plusieurs raisons: 1.º) il fut délivré en 1734 à Joao Pedro Ludovice, fils de l'architecte de Jean V, et en 1749 à Eugenios dos Santos, un des principaux ingénieurs militaires du roi, employé dans la reconstruction de Lisbonne. Il avait été délivré antérieurement à d'autres architectes (cf. França, 1965, p. 210).

2.º) Le comte de Baschi se l'était vu accorder par la monarchie portugaise en janvier 1756 en récompense de sa conduite lors du tremblement de terre. Cet événement motiva probablement la requête de l'architecte de Louis XV.

3.º) Il n'avait jamais été décoré de la sorte en France, contrairement à d'autres architectes du roi, tels Lassurance ou Garnier d'Isle qui se virent honorés de l'ordre de Saint-Michel (AN, O¹ 1193). Depuis la fin du XVII^e siècle, cet ordre était délivré ordinairement aux artistes. Hardouin-Mansart, aïeul de Mansart de Sagonne, se l'était vu remettre par Louis XIV en 1693. Notre Mansart pensait donc, en vertu de la réputation de son nom et de son œuvre en son temps, pouvoir être distingué lui aussi par la couronne portugaise.

On ne peut toutefois exclure complètement dans cette requête, un acte manqué en vue de contrecarrer son anxiété au départ pour les raisons ci-dessous (?).

33. Cf. note 30.

Verneuil prétendit au ministre portugais que ce Mansart ne faisait partie des premiers architectes du roi qu'en considération de la mémoire de son grand-père Jules Hardouin-Mansart et non pour son mérite propre, passant sur ce point pour être peu habile. Il avait en outre fort mauvaise réputation quant à son intégrité et à ses bonnes mœurs. Si les différents dictionnaires biographiques sur les artistes français livraient beaucoup d'informations sur l'activité d'Hardouin-Mansart, il n'en était pas de même pour son petit-fils, ce qui corroborait, selon Galvao de Lacerda, les indiscretions du «compatriote Verneuil» sur sa compétence. Les autres références dont il disposait n'étaient guère plus recommandables pour la charge de premier commandeur de l'Ordre du Christ à laquelle songeait Mansart de Sagonne³⁴.

Le ministre plénipotentiaire sut par ailleurs que Mansart de Sagonne avait un procès qui trainait alors au Parlement de Paris³⁵. Il eut vent des difficultés rencontrées sur certains chantiers tel celui d'Asnières où le marquis de Voyer, son commanditaire, dû se passer de ses services et faire démolir partie de ce qui avait exécuté du fait de la mauvaise qualité des matériaux, trop usagés, mais que l'architecte déclarait comme bons³⁶.

Galvao de Lacerda avança aussi qu'une mésaventure semblable était survenue avec le receveur général des finances Boutin avec lequel l'architecte était en procès. Boutin n'entendait régler Mansart, déclare-t-il, que sur l'estimation basse de ce qu'il réclamait, précisément du fait de

34. Cf. note 30.

35. Ibid. Mansart de Sagonne avait plusieurs procès en instance: l'un au Parlement de Paris qui portait sur la succession de Jules Hardouin-Mansart réclamée par sa cousine germaine, la marquise d'Arpajon, issue de la branche légitime de l'architecte de Louis XIV et qui sera réglé par arrêt du 27 août 1756 (A.N, X¹ A 8052). Il était aussi et surtout en plein démêlé avec la compagnie d'exploitation de sa forêt de Champroux dans son marquisat de Lurcy-Lévis en Bourbonnais (cf. Cachau, 2004, t. I, p. 862-913). C'est principalement ce procès qui fit obstacle à son départ pour le Portugal. On comprend mieux dès lors la «réponse singulière» évoquée plus loin par Marigny.

36. Ibid. Sur ce chantier, cf. Cachau 2013 (2017). En 1753, le gel survenu dans la pose des pierres d'un des arcs de l'entrepôt des haras avait entraîné son effondrement. La qualité des matériaux n'est nullement en cause.

la médiocrité des matériaux employés. Les experts devaient trancher prochainement³⁷.

Enfin, le ministre plénipotentiaire rapporte qu'il avait eu d'autres informations du même genre, moins circonstanciées, certes, mais qui confirmaient le manque de probité et d'habileté de cet architecte qui se proposait de passer au service du «Roi Notre Seigneur». Il assurait remplir ses obligations en informant ainsi le ministre Pombal de cette réputation³⁸.

UN DÉPART AVORTÉ (FÉVRIER – MARS 1756)

Le fait est que Mansart de Sagonne ne put partir cette année-là pour le Portugal. Fin février 1756, Marigny supplia le roi d'obtenir ses ordres afin de signifier aux ministres Rouillé et Saint-Florentin d'empêcher l'expédition de son passeport à l'architecte³⁹. Le directeur des Bâtiments expose que Mansart de Sagonne lui avait fait à l'envoi de sa permission, une «réponse si singulière» qu'il voulut faire lecture au souverain de deux ou trois «articles», ainsi que du modèle de permission que l'architecte souhaitât qu'on lui envoie. Outré de sa prétention, qui lui paraissait être celle «d'un homme dont la teste pleine d'orgueil est malade», Marigny déclare que Mansart de Sagonne l'aurait jugé «trop peu honorable» et en aurait «fait des plaintes internes peu ménagées» (sic)⁴⁰.

Aussi demanda-t-il à Louis XV de lui faire une «défense expresse» de sortir du royaume. Il informa ensuite les ministres Rouillé et Saint-Florentin que, sur l'indécence des plaintes et prétentions formulées de l'architecte, le roi avait ordonné de révoquer sa permission de voyager.

37. Ibid. Nous ne sommes pas parvenus à identifier clairement cet événement. L'identité du personnage est approximative: il s'agit de Simon Boutin (1686-1768), receveur général des finances de la généralité de Tours, de 1732 à sa mort en 1768, et non de son fils Simon-Charles (1719-1794) qui lui succéda dans ses fonctions. Le problème évoqué est probablement relatif au réaménagement du château de la Source, près d'Orléans, réalisé dans les années 1740, et non de l'ensemble (grand et petit hôtel + maison à loyer) érigé par l'architecte à l'angle des rues de Richelieu et Saint-Augustin à Paris en 1738-1740 (cf. notre article en ligne, «Le formidable ensemble de M. Boutin, rue de Richelieu (1738-1740)», <http://www.philippecachau.fr/medias/files/texte-illustre.pdf>).

38. Ibid. Ces rumeurs de cour attestent la défaveur de Mansart de Sagonne dans un contexte de rejet croissant des architectes de style rocaille. L'architecte n'avait pas à la vérification des ouvrages de l'église Saint-Louis et du domaine d'Asnières. Vérifications qui furent effectuées par d'autres en 1755-1756.

39. Paris, Archives Nationales, O¹ 1908/2 (?), n.° 41: Lettre de Marigny au roi en date de février 1756.

40. Id., O¹ 1908/2, n.° 10 et 11.

Le directeur des Bâtiments avertit alors l'architecte de la décision royale: «Sur le compte que j'ay rendu au Roy de votre dernière Lettre, Sa Majesté m'a ordonné de révoquer la permission que je vous avais donnée conformément à ses intentions de passer en Portugal, Vous aurés agréable», déclare-t-il, «de me renvoyer cette permission et vous vous conformerés à la deffense que Le Roy vous fait de Sortir du Royaume jusqu'à nouvel ordre (...)»⁴¹.

Une note en marge de l'adresse au roi de février, en date du 18 mars 1756, indique que Marigny dut maintenir finalement l'autorisation de voyager. Il envoya le même jour au comte de Bachi les pièces remises par Mansart de Sagonne⁴². Il ne fait pas de doutes que l'intervention des influents ministres Rouillé et Saint-Florentin, surtout, ait contribué à dissuader le roi de suivre la requête du directeur des Bâtiments

On sait ainsi, au détour d'une lettre du comte de Baschi à Marigny datée du 4 mai 1756, que l'ambassadeur avait reçu une semonce de l'architecte, lequel s'impatientait de la réponse à sa seconde lettre. Il confessa à Marigny que l'on ne souhaitait «personne icy» et il l'informa que Mansart de Sagonne entendait lui adresser son plan du palais royal. Plan qu'il ne refuserait pas et dont il ferait l'usage souhaité. Ces propos sont d'importance quant à l'envoi du projet de l'architecte à Lisbonne et de son influence éventuelle sur le Terreiro do Paço tel qu'analysé plus loin⁴³.

Le départ du comte de Baschi de l'ambassade en septembre 1756 mit un terme – temporairement – à l'aventure lisboète du dernier Mansart⁴⁴.

UN DÉPART REPORTÉ (1766-1767). L'ESPAGNE PRIVILÉGIÉE (1767-1768)

Mansart de Sagonne exposera dix ans plus tard ce qui l'avait empêché de partir: dans une missive du 8 novembre 1766 au directeur des Bâtiments, il indique que «les nouvelles ensuite journalières de la continuation des

41. Ibid, n.° 12. «A Versailles, Le (blanc) février 1756». Louis Réau prétend à tort que l'autorisation de l'architecte fut révoquée au bout de trois jours (cf. Réau, 1933, p. 313).

42. Cf. note 39.

43. Paris, Archives Nationales, O¹ 2044¹: Lettre du 4 mai 1756 au palais d'Almeida, enregistrée le 10 juin (lettre aimablement communiquée par M^{elle} Élise Porchez).

44. Cf. note suivante.

tremblements⁴⁵, jointe à des affaires domestiques et particulières⁴⁶ qui me survinrent alors mirent obstacle à mon départ». Il confirma que ce départ avait été motivé par le besoin «d'acquérir de la gloire, En meme temps que touché des malheurs arrivés dans ce Royaume»⁴⁷.

Il sollicita donc le renouvellement de son autorisation de voyager pour une durée de trois ou quatre ans, soit pour le Portugal, soit pour l'Allemagne afin «d'aller réparer une partie des brèches faites à [sa] fortune». Il rappela que cette autorisation lui avait été envoyée en 1756, trois jours après sa demande, accompagnée d'une lettre du roi et d'une lettre de cachet (sic)⁴⁸.

Le 24 novembre 1766, Marigny lui opposa une fin de non-recevoir car il pourrait se soustraire à ses créanciers⁴⁹. Le 27 décembre suivant, l'architecte obtint finalement une nouvelle autorisation en dépit des réticences du directeur des Bâtiments sur ses problèmes de créances et les sentences obtenues contre lui à ce propos⁵⁰.

Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne se mit donc en route vers l'Espagne et le Portugal au début de 1767. Il entendait proposer divers projets aux souverains des deux pays, notamment celui du palais royal de Lisbonne «auquel j'ay travaillé», déclare-t-il, «du temps de l'ambassade de mons.^r le comte de Bacchy»⁵¹. Relatant à Marigny ses démarches auprès de Charles III d'Espagne en juillet 1768, Mansart indiqua que ce souverain se montra fort intéressé par ses projets de canaux et l'engagea à aller former sa compagnie en France à cet effet. Ce motif l'avait donc «empêché de passer en Portugal»⁵². Le dernier Mansart ne se rendit ainsi jamais à Lisbonne en dépit de sa volonté réelle.

45. Le séisme du 1^{er} novembre fut suivi de 500 secousses jusqu'en septembre 1756. C'est ce qui motiva le départ du comte de Baschi dont le palais était détruit (cf. França, 1965, p.55). En outre, fin 1757, le comte de Saint-Florentin fut informé «d'une maladie épidémique qui règne à Lisbonne et que l'on soupçonne d'être contagieuse» (A.N., O¹ 399, n.° 863 et 930). Ces épidémies, sans doute rapportées à Mansart de Sagonne par son protecteur, n'incitèrent guère l'architecte à se rendre à Lisbonne dans l'immédiat.

46. Cf. note 30.

47. Paris, Archives Nationales, O¹ 1911, n.° 180.

48. Ibid.

49. Ibid, n.° 184.

50. Ibid, n.° 181, 182 et 183: Lettres de permission du 27 décembre 1766.

51. Id., O¹ 1911², n.° 72: Lettre à Marigny du 27 mars 1769 à Bordeaux.

52. Ibid. Sur les projets espagnols, cf. Cachau, 2015, p. 11-44.

LE PROJET DU PALAIS ROYAL DE LISBONNE. CONTEXTE ET ANALYSE

De ce projet de palais royal, nous ne savons rien. On sait simplement qu'il dut être envoyé à Lisbonne pour convaincre la cour portugaise du bienfondé de la démarche de l'architecte du roi de France⁵³.

Ceci nous conduit à quelques remarques sur le style de la place réalisée au cœur de la ville, là où s'élevait anciennement le palais royal. Place qui se révèle très caractéristique de ce qui se faisait alors en France en la matière. Rappelons-en le contexte.

Le palais royal de Lisbonne, dit «Paço de Ribeira» (Palais du bord de l'eau), se dressait depuis le début du XVI^e siècle sur le flanc occidental d'une place qui ouvrait sur l'estuaire du Tage, dit «mer de Paille» (fig. 2). On la dénomma en conséquence Terreiro do Paço (Terrasse du Palais), nom qui devait demeurer après le séisme. Philippe II, roi d'Espagne et de Portugal, avait adjoint un pavillon carré qui prolongeait l'aile bâtie au début du XVI^e siècle et qui sera achevé par Philippe III en 1619⁵⁴.



Fig. 2 : Le palais royal et le Terreiro do Paço avant le tremblement de 1755, anonyme, XVIII^e siècle, Museu da Cidade.



Fig. 3 : Détail sur le palais royal.

Le palais royal déployait ainsi sur la place, un pavillon massif disposé à l'extrémité d'une longue aile que l'on avait dotée d'un étage noble, scandé de seize baies (fig. 3). Un second étage fut commencé du côté du pavillon mais qui resta inachevé au bout des deux premières travées. Ce palais constituait, avec sa chapelle – la fameuse Patriarchale, dont Jean

53. Cf. note 43.

54. Sur ce palais avant 1755, cf. França, 1965, p. 22-23, 27-29, 39-43 et 46-47.

V voulut faire au début du xviii^e siècle par son faste la rivale de Saint-Pierre de Rome – et son splendide théâtre, l'Opera do Tajo (Opéra du Tage), inauguré sept mois avant le tremblement de terre, un ensemble hétéroclite et bien peu catholique en matière de doctrine architecturale.

Le palais royal de Lisbonne se révélait en outre relativement modeste pour un souverain au regard des autres palais royaux européens dont celui de Madrid. Comme divers palais de Lisbonne, il manquait de véritables qualités architecturales.

L'édifice séduisit néanmoins certains contemporains par la richesse de ses décors et ses fabuleuses collections. Ainsi, en 1732, le Français Louis Moreri déclare à son propos: «Le palais du roi fait la principale beauté de la ville: sa grandeur jointe à sa magnificence persuade aisément que ce doit être le séjour de ce prince: les vues des appartemens donnent sur une terrasse poussée jusqu'à la mer, où l'on se promène à pied & qui est terminée par les balcons, & par une tour bâtie à l'une de ses extrémités»⁵⁵. Hélas, la magnificence du palais royal allait être anéantie par le séisme de 1755.

Ce type de commentaires convainquit sûrement Mansart de Sagonne de s'en aller le rebâtir. Une vue gravée (fig. 4) nous livre en effet l'état du bâtiment après la catastrophe: toits, planchers et partie des façades étaient en piteux état. Le palais royal n'était plus qu'une coquille vide derrière les façades subsistantes.



Fig. 4 : Le palais royal après le tremblement de 1755, anonyme, 1756, estampe, Lisbonne, Museu da Cidade.

Le roi et la reine purent échapper au drame, se trouvant alors dans leur résidence de Bélem. Il n'était donc plus question de rebâtir un palais à cet endroit: ni le roi, ni son ministre Pombal ne tenaient à voir en effet un palais royal dans la partie la plus touchée de la ville par le séisme.

55. Cf. Moreri, 1732, t. IV, 1732 p. 622 et t. VI, 1759, p. 333.

HYPOTHÈSES SUR LE PROJET DE MANSART DE SAGONNE

À quoi pouvait donc ressembler le projet conçu par Mansart de Sagonne? Où l'envisageait-il?

Dès décembre 1755, Manuel da Maia⁵⁶, ingénieur-major du royaume et l'un des principaux architectes retenus par Pombal pour la reconstruction de Lisbonne, proposa d'installer le palais à 3 km au nord-ouest, à Campo de Ourique, proposition agréée par le souverain⁵⁷.

Selon le désir de Pombal, la nouvelle place de la ville devait, quant à elle, remplacer la vie de cour d'autrefois par des activités modernes, utiles et commerciales. Sa conception de la cité n'entendait s'encombrer du palais d'un monarque devenu gênant: la Lisbonne du marquis de Pombal ne compterait donc pas de palais royal. La nouvelle place envisagée serait ainsi vouée aux activités publiques et commerçantes, c'est-à-dire celle d'une nation éclairée. Les travaux étant assumés par la classe marchande, la nouvelle grande place de Lisbonne serait donc le siège de ses intérêts, ainsi que celui de l'administration publique⁵⁸.

Signalons que depuis le tremblement de terre, il n'existait quasiment plus de cour à Lisbonne. Elle se vit disperser en effet dans une série de baraques en bois qui vinrent à modifier ses habitudes. La politique antinobiliaire de Pombal n'entendait guère la faire ressurgir. Dans ce contexte, la création d'un palais royal apparaissait donc bien illusoire⁵⁹.

Témoin de ce dédain de la «chose royale» par le tout-puissant ministre: la dénomination de la nouvelle place. Partout ailleurs, une place avec la statue équestre du souverain aurait été dénommée «Place royale». On adopta au contraire ici celui de «Praça do Comércio» (Place du Commerce). La dénomination se voulait emblématique de la pensée libérale et de l'action progressiste du ministre éclairé qu'était Pombal.

56. Manuel da Maia (1677-1768), ingénieur-major du royaume depuis 1754, il est l'auteur d'une fameuse *dissertation* proposant plusieurs solutions pour la reconstruction de Lisbonne dont il sera l'un des grands ordonnateurs. Il fit appel à cet effet à l'ingénieur militaire Eugénios dos Santos auquel il confia la reconstruction de la «Baixa» (ville basse) et de son «Terreiro do Paço» (cf. França, 1965, p. 67-81).

57. Cf. França, 1965, p. 72 et 74. Un palais provisoire en bois, dit «Paço de madeira», fut bâti à proximité du site, en pleine campagne, à Ajuda. Détruit à son tour par un incendie en 1794, il fallut attendre 1802 pour voir engager enfin la construction d'un nouveau palais royal, en pierre cette fois, mais qui demeura inachevé (cf. França, 1965, p. 141).

58. Cf. França, 1965, p. 96 et 99.

59. Cf. França, 1965, p. 187.

Réalisée par Eugénios dos Santos⁶⁰, cette place constitua, en dépit d'un style inscrit dans la tradition française du genre comme nous le verrons, une conception révolutionnaire dans l'urbanisme des Lumières, le palais du souverain et les hôtels des courtisans se trouvant remplacés désormais par les ministères et l'administration marchande avec sa bourse, sa douane et ses tribunaux⁶¹.

Dans ce contexte, la proposition de Mansart de Sagonne n'était pas des mieux venues et paraissait même incongrue, ne répondant nullement aux attentes de son «frère», le marquis de Pombal. De surcroît, les prétentions nobiliaires d'un architecte, né adultérin, qui se disait à la fois comte de Sagonne et marquis de Lévy n'était pas pour arranger les choses. D'ailleurs, il ne semble pas, d'après nos recherches, que Pombal ait réagi d'emblée à la proposition française: dans son dernier courrier à ce sujet, Galvão de Lacerda ne fait aucune allusion à une quelconque correspondance de Pombal entre les missives des 26 janvier et 16 février 1756.

La proposition française était pourtant flatteuse pour une puissance européenne comme le Portugal où la situation de l'architecture n'avait jamais beaucoup brillé comme l'indique Pierre Francastel: «Le Portugal ne possédait aucun artiste de premier ordre capable de concevoir un programme d'ensemble à la mesure d'une aussi catastrophique mais extraordinaire occasion»⁶².

Il est en effet pour le moins étonnant que le pays ait ainsi boudé la venue d'un grand architecte français sur de simples rumeurs de cour, quand, jusqu'alors, aucun grand maître européen de l'architecture n'avaient daigné se rendre ou demeurer durablement à la cour de Lisbonne⁶³. N'est-ce pas l'époque où l'architecture française était réputée à travers l'Europe⁶⁴?

60. Eugénios dos Santos (1711-1760), capitaine de son état, fut architecte du Sénat de la ville, puis architecte surnuméraire des travaux du palais royal à compter de 1750. Cf. biographie complète par J-A. França, 1965, p. 87.

61. Cf. França, 1965, p. 99. La place redeviendra une place royale sous le règne de Marie I^{ère} (1777-1816) et le retour de la famille royale dans cette partie de la ville en 1780 (cf. Figueira da Faria, 2005, p. 240).

62. Cf. França, 1965, préface de Pierre Francastel, p. 8. En dépit du fastueux mécénat de Jean V, Lisbonne ne présenta guère jusqu'en 1755, sur les plans urbain et architectural, un intérêt susceptible d'attirer durablement des architectes européens de renom. Les choses ne devaient guère s'arranger sous Joseph I^{er}. Sur la réputation de Lisbonne au XVIII^e siècle, cf. França, 1965, p. 87.

63. Les Italiens Filippo Juvarra (1678-1736) et Giovanni Nicolò Servandoni (1695-1766) ne demeurèrent que quelques mois, le premier en 1719, le second en 1745-1746.

64. Sur la portée du modèle français en matière d'architecture et d'urbanisme en Europe, cf. *De l'Esprit des villes. Nancy et l'Europe urbaine au siècle des Lumières 1720-1770*, cat. expo., Alexandre Gady – Jean-Marie Pérouse de Montclos (dir.), Nancy, 2005.

À propos du projet de Mansart de Sagonne, Louis Hautecœur rappelle que «nos architectes furent après 1700 les grands pourvoyeurs de palais et de châteaux pour toutes les cours européennes»⁶⁵. En 1756, Jean-Laurent Legeay s'était mis ainsi au service de Frédéric II, roi de Prusse, démarche dont Mansart de Sagonne eut probablement écho à travers l'Académie royale d'architecture, voire ses liens privilégiés avec les Voyer d'Argenson⁶⁶. Avant lui, Gian-Niccolo Servandoni s'était rendu à Lisbonne dix ans auparavant, en 1745-1746, sous le règne de Jean V (1706-1750), pour le projet de la chapelle et du palais royal des Nécessités⁶⁷. L'architecte-décorateur italien se rendra à Berlin dix ans plus tard (1755), soit avant l'arrivée de Legeay⁶⁸. Ainsi, la prédilection de Jean V pour l'architecture demeura-t-elle exceptionnelle et ne fut assurément pas celle de son successeur Joseph I^{er}⁶⁹.

En 1755-1756, les propositions d'autres pays n'avaient pas manqué: Louis Réau souligne comment la perspective de grands travaux de reconstruction attisa naturellement dans toute l'Europe la convoitise d'architectes sans emploi. Selon l'auteur, notre Mansart avait collaboré «dans une mesure que nous ignorons aux plans du nouveau palais royal

65. Cf. Hautecœur, t. 3, p. 105.

66. Depuis les années 1740, Legeay (1710? – 1786) était le protégé d'Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, cousin germain de Marc-René, marquis de Voyer pour lequel Mansart de Sagonne œuvra à Asnières de 1750 à 1755. Ce dernier évoque Paulmy dans sa correspondance avec Voyer (Poitiers, bibliothèque universitaire, fonds ancien, P 159). C'est par l'ambassade de Paulmy en Suisse (1748-1751) que Legeay prit pied en Allemagne où travaillait aussi Mansart de Sagonne depuis 1750 (landgraviat de Cassel puis duché de Deux-Ponts de 1752 à 1756). De la même génération que celui-ci, Legeay suivit comme lui les cours de Jean Courtonne à l'Académie d'architecture dans les années 1730 (cf. Gallet, 1995, p. 316-317). On ignore la proximité entre les deux architectes mais les nombreuses similitudes dans leurs carrières et relations laissent entrevoir des échanges potentiels et ce d'autant que Mansart de Sagonne envisageait de se rendre lui aussi en Prusse, outre le Portugal.

67. C'est par confusion avec le séjour de Filippo Juvarra en 1719 que Michel Gallet avance une arrivée au début des années 1720 (1995, p. 444). Nous remercions Giuseppina Raggi de ses précisions.

68. Cf. Gallet, 1995, p. 444 et 447 et Giuseppina Raggi in *Servandoni et son temps. Architecture, peinture, spectacles*, colloque international, Francesco Guidoboni – Jérôme de la Gorce (dir.), 27-29 juin 2016 (actes à paraître).

69. Suite au tremblement de terre de 1755 auquel il avait échappé, Joseph I^{er} refusa de loger dans un palais en pierre et se contenta du palais de bois d'Ajuda jusqu'à sa mort en 1777.

et, peut-être, à l'aménagement de l'«Esplanade du Palais (Terreiro do Paço)»⁷⁰.

INFLUENCES FRANÇAISES DU TERREIRO DO PAÇO

C'est effectivement le sentiment que l'on éprouve à la vue du nouveau projet de place, le Terreiro do Paço (fig. 5). L'influence française y est manifeste⁷¹. Certes, J-A. França a souligné combien sa disposition reposait sur des traditions locales et un style classique lié au caractère expéditif, standardisé, sans la moindre fantaisie, de la reconstruction souhaitée par Pombal dans cette partie de la ville (Baixa)⁷². Les premiers projets par Manuel da Maia sont datés d'avril 1756 tandis que le projet final d'Eugenios dos Santos (fig. 5) ne sera approuvé qu'en 1758⁷³.

Ce qui frappe tout d'abord, est la présence d'un arc-de-triomphe en fond de place (fig. 6). Il s'agit là d'un motif éminemment français que

70. Cf. Réau, 1933, p. 312-313. Premier historien à évoquer notre Mansart au Portugal, il le cite parmi les ardents «profiteurs» du tremblement de 1755. Il évoque aussi le cas du Flamand Laurent-Benoit Dewez qu'il assure avoir été nommé en 1758 «premier architecte du roi de Portugal», titre fantaisiste selon França, aucune trace de son passage à Lisbonne n'étant signalée (cf. França, 1965, p. 153).

Plus sérieusement, nous avons pu retrouver pour janvier 1756, soit au moment où Mansart de Sagonne se proposait de se rendre au Portugal, les propositions d'un certain Baumont dont Galvao de Lacerda déclare, dans une missive du 12 du mois, être «un des architectes réputés» de la cour de France (sic). Il proposait différentes méthodes pour rebâtir plus solidement Lisbonne. Il joignit à sa lettre au ministre plénipotentiaire un mémoire circonstancié (Lisbonne, Arquivo Nacional Torre do Tombo, Min. Aff. Etr., Leg. Port. Paris, maço III, caixa 5, n.º 208: lettre de Galvao de Lacerda à Pombal du 12 janvier 1756). Dans une autre lettre du 2 février 1756, Galvao de Lacerda évoque à Pombal la requête d'un «M. Minguio» de Saint-Omer qui sollicitait lui aussi son passage au service du roi pour reconstruire solidement sa capitale (ibid, caixa 564). On citera également le cas de Henry Duran Delord, entrepreneur de charpenterie, originaire de La Haye, qui entendait profiter de ses liens privilégiés avec Diego de Mendança Corte Real, ministre de la Marine et de l'Outre-Mer, pour solliciter, par lettre du 26 février 1756, son passage à Lisbonne avec ses ouvriers. Passage qui fut soumis à certaines conditions. Ce cas est instructif car il se rapproche fortement de celui de Mansart de Sagonne (Lisbonne, ANTT, Conselho de Guerra, maço 251, caixa 931). Signalons enfin, comme l'indiquait déjà Mansart de Sagonne, la présence d'architectes anglais au Portugal à la fin du siècle (cf. França, 1965, p. 162). França évoque également la présence d'architectes italiens pour des ouvrages mineurs, ainsi que du Hongrois Carlos Mardel (ibid, p. 154).

71. Sur l'influence des places françaises en Europe et particulièrement sur celle de Lisbonne, cf. Ziegler, 2005, p. 82-95. Cette place donna lieu à de nombreuses propositions d'architectes conservées en partie au musée municipal de Lisbonne. On note ainsi celle de François Marea dont la légende française indique: «Vue perspective de la Grande Place de Lisbonne (sic) nouvellement bâtie sur les Dessins de François Marea». Il proposa la solution de l'embarcadère au centre de la place tel qu'il apparaît de nos jours (cf. «Lisboa e o Marques de Pombal», 1982, p. 72, n.º193).

72. Cf. França, 1965, p. 93-95, 100, 123-125.

73. Cf. França, 1965, p. 97-98.

l'on retrouve dès le xvii^e siècle dans le projet de Jules Hardouin-Mansart pour la place des Conquêtes à Paris (1685) (fig. 7), futur place Vendôme⁷⁴, puis dans celui de Pierre Puget pour la place royale de Marseille (1686) (fig. 8)⁷⁵. Au milieu du xviii^e siècle, Emmanuel Héré l'adopta pour son projet de place Louis XV à Nancy (1751) (fig. 9)⁷⁶. Le motif fut repris à son tour par Germain Boffrand dans ses projets parisiens de Forum des Halles (fig. 10) et pour la cour du Carrousel (1748-1750)⁷⁷, puis par Mansart de Sagonne pour celle de Paris en 1748, dans deux projets au droit du Pont-Neuf (fig. 11), puis au Pont-Tournant en 1751-1753 (fig. 12)⁷⁸. Le motif était alors particulièrement en vogue puisque d'autres architectes le reprirent dans le cadre du concours lancé par Marigny pour la place Louis XV de Paris⁷⁹.



Fig. 5 : Gaspard Frois Machado, Vue de la place du Commerce d'après le projet d'Eugenios dos Santos, seconde moitié XVIII^e, estampe mise en couleurs, Lisbonne, Museu da Cidade.

Fig. 6 : Eugenios dos Santos, Projet pour l'arc-de-triomphe de la place de Commerce, vers 1758, dessin, Lisbonne, Museu da Cidade.

L'aspect de l'arc-de-triomphe du Terreiro do Paço, tel que conçu à l'origine, peut paraître assez fantaisiste (fig. 6). Dans sa conception, Dos Santos s'inspira sûrement des modèles français proposés en 1753 pour la place de Paris et dont il avait pu avoir connaissance par son intérêt

74. Cf. Sarmant, 2008, p. 495-499.

75. Cf. Gloton, 1994, p. 246-249.

76. Cf. Bouvet, 2005, p. 74-81. Arc érigé en 1753-1755.

77. Cf. Gallet – Garms, 1986, p. 122-128.

78. Cf. Cachau, 1998, p.129-147 et 2004, t. II, p. 1272-1278. Dans les deux projets de 1748, la présence de l'arc-de-triomphe est marquée par trois points à l'une des entrées de la place envisagée.

79. Voir les projets de Guillot-Aubry, Lorient et Billaudel (cf. Garms, 2002).

marqué pour les productions française en matière de place royale⁸⁰. On ne peut écarter non plus totalement l'hypothèse qu'il ait eu connaissance, via le comte de Baschi, du projet de Mansart de Sagonne, si l'on en juge par le projet d'arc-de-triomphe de celui-ci en 1753 (fig. 12), se livrant à sa fantaisie habituelle ou s'adaptant au goût portugais (?). Goût qui était encore empreint de style rocaille à ce moment⁸¹. Quoi qu'il en soit, l'arc-de-triomphe rocaille de Dos Santos sera abandonné au XIX^e siècle au profit d'un arc néo-classique conforme à la tradition romaine antique (fig. 13)⁸².



7



8



10



9

Fig. 7 : Jules Hardouin-Mansart, La place des Conquêtes, *Almanach royal*, année 1700, estampe, fin XVII^e.

Fig. 8 : Pierre Puget, Projet pour la place royale de Marseille du côté du Vieux-Port avec arc-de-triomphe dans le fond, plan et élévation, 1686, coll. privée.

Fig. 9 : Emmanuel Héré, Arc-de-triomphe servant de porte royale pour la place Louis XV de Nancy, estampe, *Recueil des plans, élévations et coupes (...)*, t. III, *Plans, élévations de la Place Royale de Nancy*, Paris, 1753.

Fig. 10 : Germain Boffrand, Projet pour le forum des Halles avec arc-de-triomphe, estampe, milieu XVIII^e.

80. Voir plus bas. Les deux grands balustres de part et d'autre qu'il avait avancés dans un premier projet (cf. Figueira da Faria, 2005, p. 239) ressemblent fort à ceux proposés par Augustin de Luzy (1702-1773), architecte du roi, pour la place Louis XV de Paris en 1753 (Cf. Garms, 2002).

81. C'est dans ce style que l'on envisagea de bâtir le palais d'Ajuda à la fin du XVIII^e siècle, pourtant période du néo-classicisme triomphant.

82. Arc achevé en 1875.

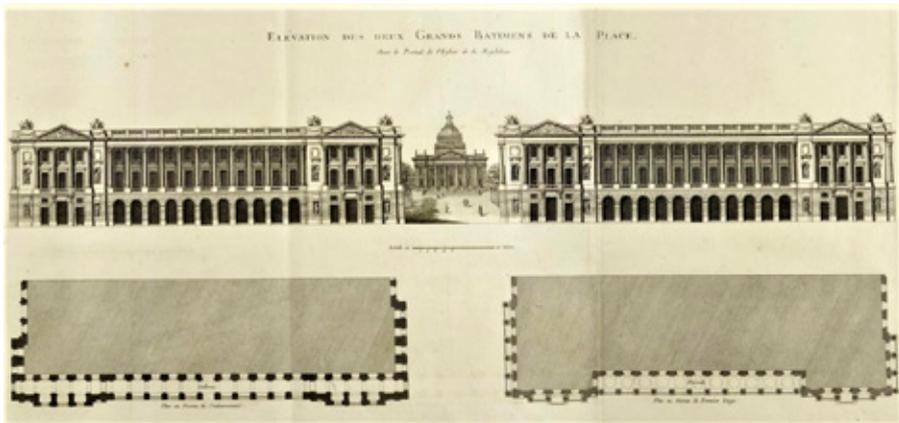
la bourse que Jacques V Gabriel avait conçu pour la demi-place, ouverte aussi sur l'eau, qu'était la place de la Bourse à Bordeaux (fig. 14)⁸³. Depuis sa création entre 1733 et 1755, elle était connue du gouvernement et des édiles lisboètes qui commerçaient avec ce grand port atlantique. Elle l'était d'autant plus qu'elle fut inaugurée l'année même du tremblement de terre.



13



14



15

Fig. 13 : Vue générale du Terreiro do Paço au XIX^e siècle, lithographie, Lisbonne, Museu da Cidade.

Fig. 14 : Alexandre-Antoine Marolle, Vue perspective de la place royale de Bordeaux par Jacques V et Ange-Jacques Gabriel, 1737.

Fig. 15 : Pierre Patte, Élévation des deux grands bâtiments de la place Louis XV de Paris par Ange-Jacques Gabriel, projet définitif, 1755, *Monuments érigés en France à la gloire de Louis XV*, Paris, 1765, pl. V.

Dos Santos s'émancipa du modèle français en introduisant d'authentiques galeries sous les arcades latérales contrairement à Bordeaux. Elles

83. Cf. Miguel Figueira da Faria, 2005, p. 239-240. Le pavillon gauche fut érigé à l'emplacement de celui du palais royal.

purent aussi être inspirées d'une solution proposée par Mansart de Sagonne dans son projet de palais royal (?). Quoi qu'il en soit, le projet définitif d'Ange-Jacques Gabriel pour la place Louis XV de Paris, adopté en décembre 1755, soit un mois après le tremblement de terre, joua plus sûrement un rôle déterminant (fig. 15)⁸⁴. Ces galeries n'étaient pas tant dévolues à la promenade ou à la déambulation comme à Paris qu'au commerce comme à Venise ou à Turin⁸⁵.

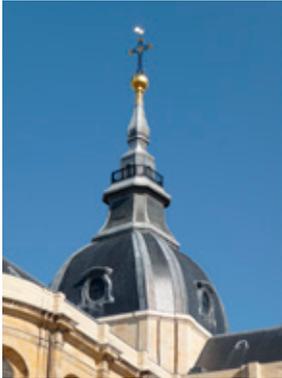


Fig. 16 : Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne, cathédrale Saint-Louis, Versailles, dôme avec flèche en balustre, cl. Ph. Cachau.

L'influence des deux architectes français est aussi tangible dans les trophées et ornements en acrotère des bâtiments autour de la place. Motifs qui paraissent issus des projets de nos deux hommes pour la place de Paris en 1753 (fig. 12) et en 1755 (fig. 15). Certes, cette ornementation de goût baroque était connue des architectes portugais en matière de palais et d'édifices publics, mais sûrement pas pour une place publique, œuvre d'architectes militaires. L'influence du goût français paraît évidente.

Le Terreiro do Paço présente en outre une régularité classique, une allure équilibrée des plus séduisantes qui peuvent surprendre de la part d'architectes portugais, adeptes fervents du baroque et qui n'avaient jamais séjourné à l'étranger comme Da Maia ou Dos Santos⁸⁶.

L'influence d'un architecte français et l'envoi d'un projet de place royale, avec ou en prolongement de celui du palais royal – deux éléments souvent liés dans la tradition française d'alors – par un Mansart de Sagonne méritent donc d'être soulevées. Au début de 1756,

84. Si l'analogie avec la place de Bordeaux a pu être établie à juste titre, en revanche celle avec la place de Paris est rejetée par certains (cf. Rabreau, 1982, p. 34). La correspondance entre Galvao de Lacerda et Pombal montre cependant que celui-ci était régulièrement informé de ce qui se passait à Paris. La concomitance des places parisienne et lisboète, le projet de la première étant antérieure à la seconde, mérite donc d'être soulignée. Ajoutons que la mention «galerie» figure bien sur le plan de Gabriel tel que reproduit par Pierre Patte (fig. 16). Outre ceux connus de Da Maia et Dos Santos, puis celui méconnu de Mansart de Sagonne, il y eut de nombreux autres projets, anonymes hélas, conservés en partie au musée municipal de Lisbonne (cf. *Lisboa e o Marquês de Pombal*, 1982).

85. Cf. Rabreau, 1982, p. 34.

86. Cf. Figueira da Faria, 2005, p. 240.

l'association des deux éléments pour le Terreiro do Paço pouvait être encore envisagée⁸⁷.

Eugenios dos Santos n'ignoraient en effet rien de l'architecture française: dans sa bibliothèque, il disposait de l'*Architecture française* de Jacques-François Blondel, recueil par excellence de la production nationale des xvii^e-xviii^e siècles dans les années 1750, mais aussi des ouvrages de Jean Mariette, Pierre Patte, Claude-Nicolas Cochin, Germain Boffrand, ainsi que du traité de Vitruve dans sa version par Claude Perrault, voire de l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert, etc⁸⁸.

Les références de Manuel da Maia sont moins établies mais l'on ne peut douter qu'il connaissait lui aussi les modèles français autant que ceux d'Italie ou d'Angleterre par sa culture humaniste et la part prise dans l'organisation de la bibliothèque royale en tant que conservateur en chef des archives du royaume⁸⁹.

Enfin, on sait qu'il existait à Lisbonne une colonie de libraires français, ce qui atteste l'intérêt d'une élite locale pour la culture française. Pombal, esprit éclairé et cosmopolite, disposait pour sa part d'une connaissance érudite de l'Europe contemporaine, notamment par ses séjours à Londres et Vienne⁹⁰. Ajoutons que s'il demeura fidèle à la Grande-Bretagne sur le plan économique et diplomatique, il versait en revanche plutôt du côté de la France, quant aux arts et à la philosophie⁹¹.

87. Le projet de Mansart de Sagonne a pu être envoyé entre le 26 janvier et le 16 février, soit au plus fort de la négociation entre Paris et Lisbonne pour l'envoi de l'architecte du roi. On a dit comment la suppression du palais royal de la place dans les projets de Manuel da Maia à compter d'avril 1756, suivant la volonté de Pombal, fit évoluer le «Terreiro do Paço» en «Praça do Commercio» (cf. note 61 et Figueira da Faria, 2005, p. 239). Elle redevint place royale sous le règne de Marie I^{ère}, après le renvoi de Pombal en 1777. La statue équestre de Joseph I^{er} par Joaquim Machado de Castro fut inaugurée en juin 1775.

Rappelons que le thème de la place royale fut abondamment traité par Mansart de Sagonne. Outre celle de Paris pour laquelle, de tous les membres de l'Académie royale d'architecture, il fut celui qui s'y investit le plus (cinq solutions d'emplacement en 1748, un projet en 1751 et un autre avec variante en 1753, cf. Cachau, 1998), il y eut celle de Marseille avec deux projets en 1748 et 1752 avec variantes. Soit 5 projets au total si l'on conçoit que le projet de palais royal à Lisbonne fut assorti sans doute d'une place royale au-devant à l'instar de ce qu'il conçut pour l'hôtel de ville de Marseille en 1752 (cf. Cachau, 1995 et 2015).

88. Cf. Figueira da Faria, 2005, p. 240.

89. Ibid.

90. Ibid, p. 241.

91. Sur la francisation de la cour de Lisbonne, cf. França, 1965, p. 37, 172, 189-190.

UN ENJEU DIPLOMATIQUE ENTRE LA FRANCE ET LE PORTUGAL CONTRE LA GRANDE-BRETAGNE

Bien loin de ne présenter qu'un simple intérêt artistique ou de servir l'expansion de l'art français en Europe, l'envoi à Lisbonne de Mansart de Sagonne par la France s'inscrivait dans le cadre d'une démarche diplomatique qui visait le rapprochement des deux couronnes. Cette démarche et la diligence avec laquelle elle fut traitée par Louis XV et son gouvernement – 5 jours – s'inscrit en effet dans un ensemble de mesures que la France entendait développer à dessein.

Au comble de la tension entre la France et la Grande-Bretagne, les relations des deux pays étaient rompues depuis la mi-1755⁹². À la fin de cette année, le Parlement britannique et toute la nation avec lui appelèrent ouvertement à la guerre contre la France. Louis XV, roi pacifique, temporisa tant qu'il put pour préserver la paix conclue en 1748 mais le renversement des alliances entre les acteurs de la future Guerre de Sept Ans était en marche.

Le 1^{er} janvier 1756, George II d'Angleterre et Frédéric II de Prusse – allié de la France jusque-là – signaient en effet un traité d'assistance mutuelle dans le cas d'agressions russes et françaises, dénommé «traité de Westminster». Ratifié par le cabinet britannique, le 16 janvier 1756, il fit suite au rejet, trois jours auparavant, par George II de l'ultimatum adressé par Louis XV, le 21 décembre 1755, qui réclamait le retour des 300 navires et de 600 officiers ou matelots français capturés sur les mers depuis fin novembre. Ce rejet de l'Angleterre fut considéré par la France comme un acte de guerre⁹³.

Dans ce contexte, la proposition de notre Mansart tombait à point nommé. En effet, la monarchie française menait depuis la fin de 1755, dans le cadre d'un comité restreint, composé notamment des ministres Rouillé et Saint-Florentin⁹⁴, des négociations en vue d'un rapprochement avec l'ennemi pluriséculaire qu'était la Maison d'Autriche. Il se conclura par le traité de Versailles – quoique signé en réalité au château voisin de Jouy-en-Josas, propriété d'Antoine Rouillé –, le 1^{er} mai 1756.

92. Sur les débuts de la guerre de Sept-Ans, cf. Antoine, 1989, p. 668-685.

93. Cf. Antoine, 1989, p. 672.

94. Le premier est, suivant la lettre de Galvao de Lacerda du 26 janvier 1756, le grand ordonnateur de l'envoi de Mansart de Sagonne à Lisbonne, donnant ses instructions au comte de Baschi à cet effet. Le second, protecteur et confident de l'architecte, fut sollicité par celui-ci pour mener à bien les négociations de son départ comme l'indique sa lettre en date du même jour que la précédente.

Si la situation s'arrangeait sur le front oriental – la Russie d'Elisabeth II venait de rejoindre l'alliance franco-autrichienne –, il n'en allait pas de même sur le front occidental avec la péninsule ibérique.

Depuis le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748, les relations entre la France et l'Espagne s'étaient refroidies. En dépit des efforts de Louis XV pour se rapprocher de son parent, le Très Catholique Ferdinand VI, l'inimitié entre les deux nations bourbonniennes étaient au paroxysme également. Le marquis d'Argenson, ex-ministre des Affaires étrangères, célèbre mémorialiste du règne du Bien-Aimé, rapporte ainsi, dans son journal, à la date du 27 janvier 1756, que l'ambassadeur d'Espagne à Paris «est très maltraité à la cour», qu'il est «mal reçu» et qu'on le méprise. On crie partout que «la cour d'Espagne nous trahit» (sic)⁹⁵!

Dans ces conditions, il devenait plus que jamais nécessaire de faire du Portugal, allié de la Grande-Bretagne et rival de l'Espagne, un allié potentiel ou, tout du moins, maintenir sa neutralité. Dans ses instructions au comte de Baschi en 1752, Louis XV indique «qu'il n'y a point de couronne avec qui le roi du Portugal dût se lier plus étroitement qu'avec celle de France»⁹⁶!

La monarchie française s'inquiétait en effet de l'attitude du Portugal avec la Grande-Bretagne. Un document dénommé: *Mémoire contenant les conjectures sur les projets qu'auront les Anglais de profiter de la ruine de Lisbonne pour agrandir leur commerce et de se rendre maîtres des mines du Brésil et des moyens d'y mettre obstacle* en témoigne⁹⁷.

Il est vrai que l'attitude du marquis de Pombal – au début de 1756, il était encore ministre des Affaires étrangères pour quatre mois – était

95. Cf. Rathery, t. IX, 1867, p. 181.

96. Cf. Caix de Saint-Aymour, 1886, p. 314.

97. Paris, Ministère des Affaires étrangères, correspondance politique, Portugal, 87, p. 266-267. Ce mémoire porte les craintes de la diplomatie française sur la position britannique envers le Portugal en tirant profit des difficultés économique du pays, surtout suite au séisme de 1755. Depuis le traité de commerce de Methuen, signé à Lisbonne, le 27 décembre 1703, entre la Grande-Bretagne et le Portugal, les Anglais fournissaient l'essentiel des marchandises nécessaires à la consommation du royaume, bénéficiant de l'ouverture de ses ports. La balance commerciale entre les deux pays fut donc amplement excédentaire pour la première, payée avec l'or du Brésil. La flotte portugaise et le négoce anglais ayant été profondément affectés par le tremblement de terre, les Anglais tentèrent de compenser les pertes en proposant aux Portugais de transporter les marchandises pour le Brésil sur leurs propres navires et d'en rapporter le produit chez eux, usant pour cela de leur ascendant sur les Portugais. Aussi, la France se proposa-t-elle de déjouer la manœuvre en amenant le Portugal vers elle. Pour cela, l'auteur du mémoire préconisait le soutien de la France pour le secours du pays et des avantages commerciaux substantiels. Il convenait surtout d'inspirer au gouvernement portugais la crainte de tomber entre les mains des Anglais. La France invoqua aussi la nature catholique du Portugal. On comprend mieux dès lors que l'envoi d'un architecte par le roi de France, réputé en son temps, pour aider à la reconstruction de Lisbonne entrât parfaitement dans le cadre du dispositif diplomatique français.

des plus ambiguës: il était partagé entre le souci de maintenir l'alliance avec la Grande-Bretagne – pays qu'il connaissait bien et qui était le principal partenaire commercial du Portugal depuis 1703 – et la volonté de se dégager de la tutelle des Britanniques qui entendaient profiter des difficultés du pays pour renforcer leur position⁹⁸.

Soucieux de ne pas compromettre les intérêts de la couronne portugaise, Pombal souhaitait réparer à tout prix les pertes considérables survenues dans les activités marchandes après le tremblement de terre et ce en dépit de sa neutralité dans le conflit à venir. Pour infléchir la position britannique, Pombal fit donc mine de se rapprocher de la France, laquelle souhaitait ardemment améliorer ses relations avec une monarchie voisine de sa cousine espagnole. La monarchie portugaise ayant d'anciens griefs contre la France⁹⁹, la mission du comte de Baschi fut donc d'œuvrer à l'amélioration des liens entre les deux pays.

98. Les pertes des Anglais à Lisbonne, suite au séisme, furent estimées à 25 600 millions de reis (cf. França, 1965, p. 61). Pombal connaissait bien la mentalité anglaise pour avoir été en poste à Londres au début de sa carrière. Toute sa philosophie entre la France et la Grande-Bretagne est résumée dans les instructions fournies à Dom Luis da Cunha Manuel, ambassadeur du Portugal à Londres, datées du 13 août 1752: maintenir l'alliance avec la Grande-Bretagne en faisant craindre la signature d'un traité de commerce avec la France semblable à celui de 1703, les laines et draps français étant meilleur marché et la France faisant tout pour l'obtenir. Il convenait aussi de faire prendre conscience aux Anglais que le maintien de l'alliance n'était pas dû au manque d'alliés et que la France agissait pour obtenir son appui. Récriminer enfin l'attitude égoïste de l'Angleterre qui avait abandonné le Portugal au profit de la paix avec la France en 1742. Pombal agit finalement plutôt par habitude et souci du maintien des intérêts économiques réciproques avec la Grande-Bretagne. Il adopta la même attitude face à l'Espagne mais il ne pouvait y avoir de paix durable avec celle-ci tant que l'allié anglais conservait Gibraltar (cf. Berthelot, 1891, p. 48-49). Sur les relations entre la France et le Portugal, cf. également Morais Leite Velho, 1895, p. 253-262 ; Brazão, 1982, p. 13.

99. La reine Marie-Anne-Victoire de Bourbon, infante d'Espagne, fille de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse, conservait envers la France une rancœur particulière suite à son renvoi à la cour de Madrid en avril 1725, âgée de 7 ans, sans un adieu de Louis XV, retiré à Marly pour l'éviter et ce après qu'on lui ait fait caresser le projet d'épouser le roi de France avec lequel elle s'était fiancée en janvier 1722 alors qu'elle n'avait que 3 ans. Elle épousa finalement en janvier 1729, Dom José, fils de Jean V, devenu Joseph I^{er} en 1750. Cruellement mortifiée, elle ne se consola jamais de l'injure. Ses récriminations contre le France ne manquèrent sans doute pas d'influencer le tempérament du roi, réputé pourtant falot. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner l'attitude des souverains portugais envers leur cousin Louis XV lorsque celui-ci leur assura son concours financier et sa profonde compassion dans leur malheur dans deux courriers datés du 8 décembre 1755, missionnant à cet effet le banquier de sa cour, Jean Paris de Monmartel. Par la voie de ses correspondants à Madrid, celui-ci fit débloquer plusieurs millions de livres, assorties de lettres de crédit remises au comte de Baschi. Le comte fit savoir à la cour de Versailles que l'aide fut refusée par les souverains portugais, Pombal assurant que «la nation revenait à sa simplicité ancienne» (sic) désormais (cf. França, 1965, p. 186). Le ministre des Affaires étrangères Rouillé craignit alors que l'aide anglaise fut acceptée. La Grande-Bretagne avait envoyé en effet six navires chargés de vivres et 180 millions de reis. Le 23 décembre 1755, les souverains portugais adressèrent à Louis XV leurs lettres de remerciement dont le ton, au demeurant courtois, n'en demeura pas moins fort abrupt pour un roi de France! (Paris, Min. Aff. Etr., Correspondance politique, Portugal, 87, pièces 272, 273, 296-297 ; França, 1965, p. 63).

UNE OCCASION MANQUÉE DE RAPPROCHEMENT ENTRE LA FRANCE ET LE PORTUGAL

Le projet de palais royal de Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne apparaît donc bien comme un moyen comme un autre de se concilier la cour de Lisbonne au détriment de la Grande-Bretagne tandis que la guerre diplomatique entre les grandes nations européennes faisait rage.

Si le projet avait peu de chance d'aboutir, du fait même des aprioris de la couronne portugaise sur son homologue française, il eut néanmoins le mérite d'être tenté et ce d'autant que le Portugal venait de refuser en décembre 1755 l'aide financière de la France après avoir accepté celle de l'Espagne en novembre¹⁰⁰.

De toute évidence, Pombal n'avait guère besoin, dans un premier temps tout du moins, de l'aide étrangère, particulièrement française, pour rebâtir Lisbonne comme le confirme le comte de Baschi en mai 1756. Le choix des artisans de la reconstruction était en effet arrêté en grande partie depuis décembre 1755¹⁰¹.

Une occasion de rapprochement franco-portugais était donc manquée et l'on sait combien, par la suite, le Portugal devait demeurer dans le giron britannique, tant pour des raisons diplomatiques que commerciales¹⁰².

BIBLIOGRAPHIE

ANTOINE Michel, *Louis XV*, Paris, 1989.

BOUVET Mireille-Bénédictte, «Les places de Nancy au XVIII^e siècle», *De l'Esprit des villes. Nancy et l'Europe urbaine au siècle des Lumières (1720-1770)* cat. expo., Versailles, 2005, p. 236-241.

BERTHELOT Philippe, *Relations diplomatiques de la France et du Portugal aux XVII^e-XVIII^e siècles*, s.l., 1891.

100. Le duc de Luynes rapporte que «le roi d'Espagne a d'abord envoyé de l'argent, et l'ordre à toutes les frontières d'y porter des vivres» (cf. Dussieux – Soulié, t. XIV, 1864, p. 309).

101. Cf. note 43. Manuel da Maia avait formulé ses premières propositions dès décembre 1755 tandis qu'Eugenios dos Santos fut désigné par décret royal du 5 avril 1756 à la surintendance des travaux de reconstruction des chantiers navals situés derrière le palais royal, dit «Ribeira das Naus» (Lisbonne, Biblioteca Nacional, département des Manuscrits, codex 800).

102. Le Portugal demeurera longtemps un allié de la Grande-Bretagne, notamment lors du blocus continental et de l'occupation par les troupes napoléoniennes au siècle suivant. Rappelons que c'est depuis le Portugal que les Anglais engagèrent le reflux de ces dernières de la péninsule ibérique en 1811-1814.

JACQUES HARDOUIN-MANSART DE SAGONNE À LISBONNE. UN PROJET
STRATÉGIQUE DE PALAIS ROYAL POUR LA DIPLOMATIE FRANÇAISE (1755-1756)

- BRAZÃO Eduardo, *A política externa pombalina*, Lisbonne, 1982, p. 13.
- CACHAU Philippe, «Un projet inédit de place royale et d'hôtel de ville à Marseille par Mansart de Sagonne (1752)», *Bulletin Monumental*, 1996, n.º 1, p. 129-147.
- CACHAU Philippe, «Les projets de Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne pour la place Louis XV de Paris (1748-1753)», *Paris, capitale des arts sous Louis XV*, annales du Centre Ledoux, t. 2, Paris-Bordeaux, 1998, p. 129-147.
- CACHAU Philippe, *Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne, dernier des Mansart (1711-1778)*, thèse d'histoire de l'art, Paris-I Panthéon-Sorbonne, juin 2004, Daniel Rabreau (dir.), 3 tomes.
- CACHAU Philippe, *La cathédrale Saint-Louis de Versailles : un grand chantier royal du règne de Louis XV*, Somogy, Paris, 2009.
- CACHAU Philippe, «L'hôtel de ville de Marseille. Vicissitudes de l'aménagement urbain sous Louis XV» in *Hôtels de ville. Architecture publique à la Renaissance*, ouvrage collectif sous la direction d'Alain Salamagne, Rennes et Tours, 2015, p. 319-344.
- CACHAU Philippe, «Un Mansart au Pays basque : le projet de canal Atlantique-Méditerranée de Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne, dernier des Mansart», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, n.º 170, 2015, p. 11-44.
- CACHAU Philippe, «Le mécénat du marquis de Voyer au château et aux haras d'Asnières-sur-Seine : enjeux politiques et culturels (1750-1755)», *Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art Français*, année 2013, 2017, p. 139-171.
- CAIX DE SAINT-AYMOUR Amédée (de), *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France. Portugal*, Paris, 1886.
- CHAIX D'EST-ANGE Gustave, *Dictionnaire des familles de France*, t. II, Paris, 1904.
- CORDEIRO DE SOUSA José Maria, «Um arquitecto francês que se propõe colaborar na reconstrução de Lisboa», *Colectânea Olisiponense*, Lisbonne, 1953, p. 143-144.
- CORREIA Horta, *Vila Real de Santo António : urbanismo e poder na política pombalina*, Porto, 1998.
- COTTIN Paul – GROUCHY Emmanuel-Henri (Vicomte de), *Journal inédit du duc de Croÿ (1718-1784)*, t. I, Paris, 1906.
- CRAUFURD Quentin, *Mémoires de Madame du Hausset, femme de chambre de Madame de Pompadour avec des notes et des éclaircissements historiques*, Paris, 1824.
- CRÉQUY Renée-Caroline de Froulay de, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. III, Bruxelles, 1835.
- DA SILVA Innocencio Francisco, *Diccionario bibliographico portugez*, t. III, Lisbonne, 1859, p. 158 (Gonçalo Manuel Galvão de Lacerda).
- DURANT Yves, *Les financiers généraux au XVIIIe siècle*, Paris, 1996.
- DUSSIEUX Louis – SOULIÉ Eudore, *Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV*, t. XIV (1755-1756), Paris, 1864.
- FIGUEIRA DA FARIA Miguel, «Lisbonne, la place royale du Commerce», *De l'Esprit des villes. Nancy et l'Europe urbaine au siècle des Lumières (1720-1770)* cat. expo., Versailles, 2005, p. 236-241.
- FIGUEIRA DA FARIA Miguel, *Do Terreiro do Paço à Praça do Comércio : história de um espaço urbano*, Lisbonne, 2012.
- FRANÇA José Augusto, *Une ville des Lumières. La Lisbonne de Pombal*, Paris, 1965.
- FRANK Louis, *Lenormant de Tournehem et le mouvement des arts au milieu du XVIIIe siècle (1745-1751)*, thèse de l'École des Chartes, 1987, 2 tomes.

- GALLET Michel, *Les architectes parisiens du XVIIIe siècle. Dictionnaire biographique et critique*, Paris, 1995.
- GALLET Michel – GARMS Jörg (dir.), Germain Boffrand 1667-1754. L'aventure d'un architecte indépendant, Paris, 1986.
- GARMS Jörg, *Recueil Marigny. Projet pour la place de la Concorde 1753*, Paris, 2002.
- GLOTON Marie-Christine et Jean-Jacques, «Puget architecte», *Pierre Puget, peintre, sculpteur, architecte 1620-1694*, cat. expo., Marseille, 1994, p. 234-251.
- GUIFFREY Jean-Jacques : "Congés accordés à des artistes français pour travailler à l'étranger (1693-1792)", *N.A.A.F.*, t. VI, 1878, p. 30 et 100-107.
- Lisboa e o Marquês de Pombal*, cat. expo. Museu da Cidade, Lisbonne, 1982.
- MORAES LEITE VELHO B.T. de, *Estudo historico das relações diplomaticas e politicas entre França e Portugal*, Lisbonne, 1895, p. 253-262.
- MORERI Louis, *Le grand dictionnaire historique*, t. IV et VI, Paris, 1732 et 1759.
- MOUFLE D'ANGERVILLE Barthélémy-François-Joseph, *Vie privée de Louis XV*, t. III, Londres, 1781.
- RABREAU Daniel, «Royale ou commerciale, la place à l'époque des Lumières», *Gabriel et l'urbanisme, Monuments Historiques*, n.º 120, mars-avril 1982, p. 31-37.
- RAGGI Giussepina, *La politique artistique de Jean V et le contexte portugais au temps du séjour de Servandoni à Lisbonne, colloque international Servandoni et son temps. Architecture, peinture, spectacles*, Francesco Guidoboni – Jérôme de la Gorce (dir.), 27-29 juin 2016, compte-rendu par Clémence Pau, Centre André-Chastel, 2016.
- RATHERY Edme-Jacques-Benoit, *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, t. IX, Paris, 1867.
- RÉAU Louis, *Histoire de l'expansion de l'art français (le monde latin : Italie ; Espagne ; Portugal ; Roumanie ; Amérique du sud)*, Paris, 1933.
- ROSSA Walter, *Beyond Baixa : signs of urban planning in eighteenth century Lisbon*, Lisbonne, 1998.
- SARMANT Thierry, «Place des Conquêtes», *Jules Hardouin-Mansart 1646-1708*, ouvrage collectif, Alexandre Gady (dir.), Paris, 2008, p. 495-499.
- ZIEGLER Hendrick, «Le modèle de la place royale française à l'épreuve de l'Europe», *De l'Esprit des villes. Nancy et l'Europe urbaine au siècle des Lumières (1720-1770)* cat. expo., Versailles, 2005, p. 236-241.

Résumé

Le projet de palais royal envisagé en 1756 par Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne (1711-1778) à Lisbonne s'inscrit dans un contexte particulier de la diplomatie française et de la vie de l'architecte du roi Louis XV. En cette période de montée des tensions entre la France et la Grande-Bretagne, qui devait aboutir à la guerre de Sept-Ans (1756-1763), Mansart de Sagonne profita du tremblement de terre survenu à la Toussaint 1755 pour proposer ses services à la couronne portugaise, y voyant là une opportunité pour le développement de sa carrière autant que le moyen de conforter son humanisme auprès de la Lisbonne éclairée du marquis de Pombal. Sont rappelés ici les échanges entre les couronnes française et portugaise à ce propos, les objectifs de la diplomatie française et les raisons qui motivèrent un temps le marquis de Pombal à se rapprocher de la France.

Mots-clés: Mansart de Sagonne – palais royal – Lisbonne – France – Portugal – diplomatie – guerre de Sept-Ans – architecture – Pombal – Louis XV – Joseph I^{er} – place royale – Torre do Tombo.

